

EXTRAITS DES GRANDS JOURNAUX DE MONTREAL.

Le premier tirage de la Grande Loterie Nationale de Colonisation, dont M. le Curé Labelle est l'organisateur, a commencé hier, au Cabinet de Lecture Pâroissial, rue Notre-Dame, sous la présidence de M. le Curé Sentenne.

L'affluence était si grande que bon nombre de personnes n'ont pu être admises dans la salle. M. le président a ouvert le tirage par quelques remarques appropriées à la circonstance et fait voir le bien qui devait découler de cette loterie. Il dit que la colonisation était l'unique moyen de rapatrier nos frères émigrés aux Etats-Unis et termina en expliquant que, pour éloigner tout soupçon de fraude, deux jeunes aveugles de l'institut Nazareth avaient été choisis pour faire le tirage des numéros. — *Times*, 16 avril 1885.

Jusqu'ici le tirage de la loterie a été fait avec la plus stricte loyauté et suivant la règle exacte des affaires; tout fait croire que la vente des billets pour le prochain tirage aura lieu sur une grande échelle.

L'administration a l'intention de faire de la Loterie de Colonisation une affaire permanente et l'on en attend les résultats les plus heureux pour la colonisation de notre Province. — *Gazette* du 18 avril 1885.

Le second tirage des lots de la Loterie Nationale de Colonisation, sous le patronage de M. le Curé Labelle, aura lieu mercredi le 15 juillet prochain. Les efforts déployés par M. le Curé et les membres du comité qui ont donné leur temps et leurs soins à cette entreprise méritent l'encouragement le plus libéral de la part du public. Les lots offerts valent bien la peine que l'on risque le montant demandé pour chaque billet, et le but de cette loterie est d'amasser des fonds pour aider à coloniser le vaste et fertile territoire situé au nord de l'Ontario.

Sir Chs. Tupper, dans un discours prononcé devant la Chambre des Communes, a rendu un éclatant témoignage aux nobles efforts de M. le Curé Labelle pour coloniser cette partie reculée de notre contrée :

« Je puis dire que M. le Curé Labelle, un homme connu d'un grand nombre des honorables membres de cette chambre comme un grand patriote et un esprit profondément enthousiaste, qui se lance dans toutes ses entreprises avec une telle ardeur qu'il inspire la confiance à ceux avec qui il vient en contact et les guide avec succès dans les voies les plus profitables — a consacré ces dernières années à la colonisation de cette vaste et fertile région. Quel nombre de colons il a envoyés dans ces cantons! Je crois pouvoir affirmer qu'il a, depuis trois ou quatre ans, établi 10,000 personnes dans ce district jadis désert et inhabité.

« Aussitôt qu'une partie est défrichée il s'enfonce plus avant dans la forêt; mais il est rendu à un point où, dit-il, un chemin de fer lui est indispensable pour continuer avec fruit l'œuvre importante qu'il a entreprise. Je crois que si ces 10,000 personnes n'étaient pas allées là où elles sont, elles auraient eu à lutter contre la pauvreté de leurs anciennes demeures ou se seraient vues forcées d'aller chercher fortune à l'étranger. Je pense qu'il n'y a pas un membre de cette chambre qui ne considère cette œuvre comme de la plus haute importance; pour le Canada et n'estime que les ressources de cette région doivent être développées comme un chemin de fer seul peut les développer. — *The Montreal Daily Post*, 14 mai 1885.

Le succès qui a couronné les débuts de la patriotique entreprise de M. le Curé Labelle nous fait bien augurer de son avenir. C'est la première loterie, croyons-nous, qui obtient en ce pays des résultats sérieux.

La raison en est que l'administration ne s'est pas simplement reposée sur la popularité de l'objet en vue pour anticiper ces résultats. Elle a su donner à la loterie le cachet d'une institution financière soigneusement établie et la diriger d'après les véritables principes d'affaires.

Ceux qui ont visité le bureau de direction savent, en effet, que l'exactitude et la régularité y président à tout, et c'est merveille qu'avec un personnel excessivement restreint, l'on ait pu pourvoir à tous les détails. Les écritures, pour ne pas parler de la comptabilité, y sont simplement énormes.

Ce sont là autant de garanties qui témoignent que la loterie de M. le Curé Labelle est née viable. Aussi, est-ce avec un profond sentiment de satisfaction que nous la voyons prospérer de plus en plus. Un premier tirage a eu lieu le 15 avril dernier. La vente des billets se continue avec activité en vue du tirage du 15 juillet prochain. Ce deuxième tirage sera encore plus considérable que le premier. — *La Minerve*, 13 mai 1885.

Ainsi qu'on le verra dans nos colonnes d'annonces, le deuxième tirage de cette loterie aura lieu le 15 juillet prochain. On ne saurait saisir une meilleure occasion de tenter la fortune, tout en contribuant à une bonne œuvre. D'un autre côté, le coût des billets se trouve à la portée de toutes les bourses. Il est respectivement de \$1,00 et de 25 cts suivant la série des prix.

Les lots sont garantis valoir l'estimation indiquée. Du reste, il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en argent le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent, si c'est un lot de la première série, et le plein montant si c'est un lot de la deuxième série.

Les immeubles sont presque tous situés à Montréal ou aux environs. Les personnes qui auront la chance de les gagner pourront en prendre possession immédiate, sans déboursés aucuns, ou en toucher la valeur, argent comptant, de la manière ci-dessus. Il y a des offres à cet effet, et l'on a pu voir, à la suite du premier tirage, que personne n'était frustré.

La Loterie Nationale a maintenant fait ses preuves. Ce qu'elle promet ou annonce, elle le tient. — *La Presse*, 13 mai 1885.

La vente des billets se poursuit avec plus de vigueur que jamais, le tirage du 15 avril ayant, par ses résultats et la manière équitable dont il a été fait, pleinement confirmé la bonne impression de chacun touchant la noble entreprise de M. le Curé Labelle.

Les personnes qui se sont procuré des billets pour le tirage du 15 avril feront bien de ne pas s'en désaire. Ils sont encore bons pour le tirage du 15 juillet prochain.

Ce tirage sera beaucoup plus considérable que le premier. Les personnes éloignées qui désirent acheter des billets sont priées de ne pas attendre aux derniers jours, car malgré toute la célérité mise par les employés à expédier la correspondance, celle-ci devient alors trop considérable pour être écoulée le jour même de la réception des demandes de billets.

Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs le but poursuivi par cette loterie, tout le monde le connaît. Nous n'avons pas non plus à provoquer leur confiance dans l'entreprise, la Loterie Nationale est maintenant passée au rang des institutions populaires. Mais nous ferons remarquer aux amis de la cause de la colonisation que leur rôle peut s'affirmer d'une manière bien pratique en se procurant sans retard des billets de la loterie.

Car le plus tôt tous les billets seront vendus, le plus tôt les Sociétés de Colonisation seront secourues. — *Le Monde*, 12 Mai 1885.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du deuxième tirage de la Loterie Nationale, lequel doit avoir lieu le 15 juillet prochain.

Il nous fait plaisir de constater que les tirages de cette loterie se font à des périodes fixes et ne sont pas différés sous tel ou tel prétexte. Le public peut ainsi reposer toute confiance dans cette loterie. C'est une institution sérieuse, sagement dirigée, comme il convient à une entreprise d'utilité publique.

Nous félicitons très cordialement M. le Curé Labelle du succès qui a couronné ses efforts pour mener à bien cette loterie dont l'objet, comme chacun sait, est de venir en aide aux sociétés diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. — *La Patrie*, 13 mai 1885.